

Le 3 avril 2020,

Madame, Monsieur,

Nous venons d'avoir un certain nombre de précisions concernant la passation des examens, que vous avez probablement suivies en direct en cette fin de matinée.

Comme nous le supposions en réunion de direction cette semaine, l'ensemble des épreuves du baccalauréat de terminale est annulé, l'obtention du baccalauréat se fera donc par le contrôle continu, par l'intermédiaire des moyennes des 3 trimestres, hormis les notes données en période de confinement.

En 1ère, seuls les oraux de l'épreuve de français sont maintenus, et les épreuves prévues dans le cadre des épreuves du CC sont donc annulées (E3C2 et écrit de français). Les élèves seront d'ailleurs interrogés fin juin ou début juillet à l'oral sur un maximum de 15 textes. Nous envisagerons des oraux blancs de français en fonction de cette date de reprise.

Les contrôles continus revêtent donc un caractère extrêmement important, surtout si des notes sont apportées en mai ou juin, compte tenu de la date de reprise.

Au niveau du brevet des collèges, l'ensemble des épreuves est également annulé (nous n'avons pas eu de précision concernant l'oral). De la même façon, les moyennes annuelles remplaceront les notes du brevet. Les compétences du socle commun continuent à être validées à travers la qualité des travaux rendus et de l'assiduité pendant le confinement.

Bien évidemment, nous nous conformerons aux règles en ne comptabilisant aucune note de la période de confinement.

Cela ne veut pas dire que les professeurs reprendront l'ensemble des cours qui auront été dispensés pendant le confinement, mais une révision pourra s'imposer sur certains points.

Je pense que nous reprendrons les cours après les longs week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte, afin d'éviter des déplacements sur ces périodes généralement sources de rassemblements familiaux. Soit le 02 juin. Attention, ce n'est que mon avis !! Ce qui permettra de donner priorité aux cours jusqu'au 04 juillet.

Concernant les secondes, nous avons déjà annulé les périodes de stages, puisque tous les professeurs du lycée seront présents jusqu'au terme de l'année scolaire, soit le 04 juillet.

Comme l'a souligné notre Ministre, **nous serons très vigilants sur l'assiduité de nos élèves jusqu'à la fin de l'année scolaire. C'est un point de vigilance qui sera mis en avant pour l'obtention des examens, notamment des mentions, mais également des passages en classes supérieures (collège et lycée).**

1/2

Concernant les classes préparatoires, les concours des Grandes écoles de commerce se dérouleront fin mai, début juin. Une date devrait être annoncée la semaine prochaine. Les concours se limiteront aux seuls écrits, les oraux étant annulés. Une possibilité de la reprise des cours en deuxième année est actuellement à l'étude avec un nouvel emploi du temps (cours le matin, révisions l'après-midi), mais tout dépendra du calendrier final des épreuves.

Les étudiants de première année, comme leurs homologues du collège et du lycée termineront l'année le 4 juillet afin de rattraper une partie des contenus qui n'auront pu être dispensés durant le confinement. Le calendrier initialement annoncé est donc passablement modifié. Le quatrième concours blanc des premières années est maintenu, sans doute fin mai, début juin en fonction de la date de la reprise des cours.

Les sorties sont annulées sur l'ensemble des structures de l'Institution, jusqu'à la fin de l'année, et les voyages sont annulés ou reportés à l'année prochaine. Nous rembourserons les familles, et les avoirs des voyageurs sont maintenus jusqu'au déroulement du voyage en 2020/2021 (avec les nouveaux élèves arrivant et non ceux qui avaient réservé).

Concernant les vacances de Pâques, nous stopperons la continuité pédagogique, qui reprendra dès le lundi 27 avril (sauf révisions prépas).

Conformément aux annonces du Ministre de cette semaine, les professeurs qui désirent mettre en place du soutien (mathématiques et français en collège), pourront le faire uniquement dans la deuxième semaine des vacances (du 20 avril au 24 avril). Les élèves pourront découvrir les espaces de révision mis en place par ces professeurs.

Vous le savez, cette période de confinement n'est pas encore finie, mais nous envisageons déjà la reprise avec l'équipe de direction qui m'entoure, et ferons en sorte que nos élèves ne soient pas pénalisés par cette nouvelle approche des examens, exceptionnelle, qui peut démobiliser certains de nos élèves. Ensemble, nous arriverons au terme de cette année scolaire, en évitant l'anxiété légitime, et en les préparant au mieux pour la rentrée prochaine.

Profitez autant que vous le pourrez de ce temps de Pâques,

Pour l'équipe de direction, Christophe GEORGES, Chef d'établissement